

**ASSOCIATION DU PERSONNEL RETRAITE DU MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC (APRMEQ)**

**Projet de
Compte-rendu de la rencontre du conseil d'administration
tenue le 21 avril 2010**

Présences : Jeannine Lefebvre

**Aline Morin
Paul Robitaille
Marc Richer
Louis Lemieux
Michel Brunet**

1. **Papier en-tête** : un projet d'un nouveau papier en-tête pour l'association est proposé par Jeannine Lefebvre. Il reprend l'en-tête que l'on retrouve sur les pages de notre site. Il est bien accueilli, avec quelques petites modifications proposées. Une nouvelle version suivra.
2. **Recrutement : comment transmettre aux futurs retraités l'information pertinente sur l'APRMEQ?** Louis Lemieux rappelle les nombreuses démarches infructueuses déjà faites auprès de la Directions des Ressources humaines du ministère pour obtenir sa collaboration. Les restrictions sur la communication des données personnelles des futurs retraités sont un obstacle incontournable.

Une solution serait de trouver un ou des bénévoles pour aller sur place à tour de rôle à notre bureau au ministère chercher l'information disponible sur ces futurs retraités dans l'Intranet. Le but serait de solliciter leur adhésion à l'association. Cette sollicitation serait faite par courrier interne du Ministre avec le nouveau papier en-tête. Jeannine Lefebvre a préparé une lettre-type à cet effet.

Le CA décide d'examiner la question lors de la prochaine assemblée générale.

3. **États financiers 2010 et budget 2011 préparés par Jeannine Lefebvre**
 - Le bilan 2010 au 31 décembre est adopté à l'unanimité, sur proposition d'Aline Morin, secondée par Paul Robitaille.
 - Le budget 2011 est discuté et légèrement ajusté (notamment à l'item « Party de Noël ») en vue de l'équilibre budgétaire, à quelques dollars près. Il est adopté à l'unanimité, sur proposition de Paul Robitaille, secondée par Marc Richer.
 - Ces états financiers seront présentés à l'Assemblée générale.
4. **Révision du projet de Rapport annuel préparé par Louis Lemieux en vue d'une présentation à l'Assemblée générale**

L'ensemble du projet est accepté.

Le CA discute du projet du futur « Party de Noël ». Deux éléments retiennent l'attention :

1. Le modèle de party

- le modèle actuel : souper dans un restaurant, avec risque des inconvénients connus (bruits & espaces restreints) ces dernières années;
- une réservation d'une salle avec traiteur : ce modèle impose une logistique un peu lourde, notamment la nécessité de préciser à l'avance le nombre exact de participants et surtout une collecte d'argent d'avance.

2. Le moment du repas et de la fête : le midi ou le soir.

Le CA retient le modèle suivant : un party (modèle actuel), mais le midi, dans un restaurant type Rouge et Blanc.

La proposition sera présentée à l'Assemblée générale.

5. Levée de la réunion

Michel Brunet
Secrétaire